CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

**Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013**

**Ce mémoire est soumis par :**

(●) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Opera.ca

**ou**

( ) **un individu** **Nom:** _____

**Sujet :** Arts et culture

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Opera.ca recommande que le gouvernement du Canada stimule la création d'emplois et le développement économique local en augmentant les crédits annuels parlementaires du Conseil des arts du Canada de 18 millions de dollars (10 %) en 2014-2015.

**Coût ou économies prévus :** Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

1 an

**Financement fédéral :** Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Les dépenses pour l'art et la culture canadiennes constituent un investissement dont les rendements améliorent la position financière du gouvernement fédéral en augmentant les recettes fiscales et la croissance économique locale; cela permet de mieux financer les arts et d'autres programmes sociaux importants. L'investissement public fédéral suscite aussi de nouvelles dépenses du secteur privé et accroît les retombées dont bénéficient nos collectivités.

**Bénéficiaires visés :** Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Les investissements dans le Conseil des arts du Canada assurent la stabilité des fonds d'exploitation des organisations artistiques, stabilité qui crée un fondement prévisible dans un monde imprévisible. Chacune des grandes villes du Canada possède une compagnie d'opéra et les Canadiens vivant dans les villes d'un bout à l'autre du pays bénéficieraient de cet investissement, qui stimulerait la création d'emplois et le développement économique local.

**Répercussions générales :** Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Par-delà l'apport et l'importance économiques de la culture à la croissance économique, les investissements dans le Conseil des arts du Canada permettent aux compagnies d'opéra d'investir non seulement dans des spectacles sur scène, mais aussi dans la qualité de vie des collectivités ayant des programmes comme le «Vancouver Opera In the Schools Program», les concerts gratuits de la Compagnie d'opéra canadienne dans l'Amphithéâtre Richard Bradshaw et le programme «What Brought Us Here» de la Calgary Opera's Community Opera. Il ne s'agit là que de quelques exemples.

**Sujet :** Arts et culture

## Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Opera.ca recommande que le gouvernement du Canada renouvelle son investissement dans la gamme complète des programmes des industries artistiques et culturelles du ministère du Patrimoine canadien et que l'investissement fasse l'objet d'une indexation annuelle au coût de la vie.

**Coût ou économies prévus :** Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 million-4.9 millions

5 ans ou plus

**Financement fédéral :** Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

L'inflation se traduit par une hausse des recettes fiscales; cet investissement public devrait augmenter au même rythme que le coût de la vie.

**Bénéficiaires visés :** Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Le Fonds du Canada pour l'investissement en culture, administré par Patrimoine canadien, offre un appui au Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts, qui prépare la prochaine génération d'artistes canadiens à faire carrière dans les arts. Le programme Incitatifs aux fonds de dotation de Patrimoine canadien est un programme important qui aide les compagnies d'opéra à constituer leur capital à long terme.

**Répercussions générales :** Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Le programme Incitatifs aux fonds de dotation permet aux compagnies d'obtenir un appui du secteur privé pour leurs fonds de dotation et d'en accroître l'ampleur. Ces fonds de dotation assurent un flux constant de revenu qui garantit la stabilité organisationnelle, laquelle assure à son tour des emplois stables et prévisibles pour les artistes et les autres employés du secteur.

Le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts permet aux artistes canadiens de demeurer un des meilleurs produits d'exportation culturels du pays - et un des plus recherchés. Partout dans le monde, on souhaite entendre des chanteurs d'opéra et des artistes canadiens comme Russell Braun, Isabel Bayrakdarian, Measha Brueggergosman et Robert Lepage.

**Sujet :** Innovation et commercialisation

## Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Opera.ca recommande que le gouvernement du Canada envisage de créer un nouveau programme d'investissement culturel - Incitatifs à l'innovation. Ce programme d'innovation assurerait le capital nécessaire pour éprouver de nouvelles idées et pour orienter le changement dans le secteur. Un tel programme pourrait être piloté avec un apport clé de différentes organisations nationales dans le domaine des arts.

**Coût ou économies prévus :** Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

1 an

**Financement fédéral :** Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le financement de l'innovation assure un rendement des investissements dans les organisations artistiques en leur permettant d'éprouver de nouvelles idées et d'améliorer leur modèle de gestion. Un secteur des arts doté d'une solide capacité d'adaptation peut répondre à l'évolution de la conjoncture en faisant appel à une programmation et à des pratiques innovatrices susceptibles de maximiser les revenus, d'accroître le nombre de spectateurs et de rehausser la qualité des spectacles présentés aux Canadiens.

**Bénéficiaires visés :** Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'innovation sur scène est indispensable pour établir un lien avec les nouveaux spectateurs et proposer des récits qui s'accordent avec les valeurs et la culture canadiennes. Et pourtant elle comporte des risques. Une compagnie est toujours en train d'osciller entre le succès d'un spectacle (c.-à-d. réaliser les objectifs de vente de billets) ou le péril financier. Le "Opera.ca's Canadian Opera Creation Fund (2001-2011)" a été exemplaire puisqu'il a permis d'atténuer les risques de nouvelles initiatives et a entraîné la réalisation de 24 nouveaux opéras. Il faut de l'innovation non seulement sur scène, mais aussi dans l'ordre commercial puisqu'il importe d'établir des liens avec de nouveaux auditoires et d'offrir de la qualité aux Canadiens.

**Répercussions générales :** Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Les compagnies d'opéra partagent les inquiétudes de l'ensemble du secteur des arts de la scène, notamment en ce qui concerne l'augmentation du nombre de spectateurs, l'établissement de liens plus serrés avec les collectivités et les rapports avec le public canadien. Ayant compris que les pratiques du passé ne sont plus efficaces dans un monde de postconsommation, elles ont embrassé l'impératif de l'innovation dans l'ordre commercial. Pour redéfinir les modèles de gestion et découvrir de nouveaux moyens d'offrir de la valeur aux Canadiens, il faut une certaine approche entrepreneuriale ainsi que du capital d'innovation.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

De plus, Opera.ca recommande que le gouvernement du Canada augmente de 29 à 39 % le crédit d'impôt fédéral au titre des nouveaux dons de bienfaisance ou des augmentations de ces dons.

Bénéficiaires et incidence

Le modèle de gestion de l'opéra est remarquable. Environ 47 % des recettes proviennent de gains, 30 % de dons privés et 23 % de fonds publics. Dans un climat d'austérité, il est peu probable que les fonds publics puissent continuer de croître au même rythme que le secteur. Tout en maintenant les prix des billets à des niveaux accessibles, d'autres mesures s'imposent pour combler l'insuffisance des recettes, notamment des mesures qui encouragent la croissance des dons de bienfaisance.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.